



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



20021302

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

24 JAN. 2020

DU BRABANT WALLON
Greffe

30-01-2020

STAATSBAD

MONITEUR BELGE

N° d'entreprise : **0646 982 872**

Dénomination

(en entier) : **La Brabançonne**

(en abrégé) :

Forme juridique : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Avenue Albert Einstein 11i, 1348 Louvain-La-Neuve**

Objet de l'acte : Nomination de nouveaux administrateurs suite à l'AG du 7/10/2019 - Fin de mandat d'administrateurs - Coordonnées du nouveau responsable à la gestion journalière

1) L'assemblée générale du 7 octobre 2019 a permis l'élection des administrateurs ci-dessous pour une durée de 4 années:

- Ozkan Yasemin Sabrina, domiciliée à Jodoigne, née à Etterbeek le 14 avril 1981 (Présidente);
- Le Brun Frédéric Louis M, domicilié à Jodoigne, né à Tournai, le 6 mars 1968 (Vice-Président);
- Busine Cécile Marie M, domiciliée à Nivelles, née à Bruxelles, le 12 juillet 1988 (Secrétaire);
- Hynderick De Theulegoet Maureen Ranjita S, domiciliée à Limelette, née à Etterbeek, le 15 mars 1988 (Trésorière);
- Maricau Bénédicte Chantal G, domiciliée à Rixensart, née à Namur, le 5 mars 1978 (Administratrice);
- Reckelbus Sylvie Danuta, domiciliée à Waterloo, née à Waterloo, le 12 avril 1981 (Administratrice)

2) Le mandat des administrateurs suivants est arrivé à échéance et ne sera pas renouvelé.

- Van Esch Catherine;
- Veys Catherine;
- Schiepers Isabelle;
- Löwenthal Serge;
- Crijns Frédéric
- Van Cutsem Anne

3) La gestion journalière est désormais assurée par Madame Fleur Laloux (NISS 760921-292-58) en remplacement de Madame Nathalie Schirvel (NISS 821122-384-76) et de Madame Anne Mondet (NISS 820304-302-60) qui n'occupent désormais plus ce rôle.

Fait à Louvain-La-Neuve, le 22 novembre 2019

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/02/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).